

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS  
MORNANTAIS  
Le Clos Fournereau  
CS 40107  
69440 MORNANT

Envoyé en préfecture le 26/05/2025

Reçu en préfecture le 26/05/2025

Publié le

ID : 069-246900740-20250520-BC\_2025\_020-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n° BC-2025-020

L'an deux mille vingt-cinq

Le vingt mai à dix-sept heures

Le Bureau Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 14 mai 2025

## Nombre de membres :

En exercice	16
Présents	14
Votes	14

## PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Marc COSTE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Pascal OUTREBON, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL

## ABSENTS / EXCUSES :

Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Pierre CID

Rapporteur : Monsieur Renaud PFEFFER, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire n° 6231/SG du Premier Ministre en date du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats de Relance et de Transition Ecologique,

Vu la circulaire n° 6420/SG du 29 septembre 2023 de la Première ministre relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique,

Vu la circulaire du 30 avril 2024 du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, relative à la relance des Contrats pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE),

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024,

Vu la délibération n° CC-2021-065 du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2021 approuvant le contrat de relance et de transition écologique,

Vu la délibération n° BC-2022-057 du Bureau Communautaire en date du 22 septembre 2022 approuvant l'avenant n° 1 au contrat de relance et de transition écologique,

Vu la délibération n° CC-2023-001 du Conseil Communautaire en date du 24 janvier 2023 donnant délégation au Bureau Communautaire pour approuver les avenants au CRTE,

## AMENAGEMENT

\*\*\*\*\*

Approbation de  
l'avenant n° 2 au  
Contrat pour la  
Réussite  
de la Transition  
Ecologique (CRTE)

Considérant le comité de pilotage du CRTE entre l'État, le Département du Rhône et la Copamo en date du 6 novembre 2024,

La circulaire ministérielle du 20 novembre 2020 engageait les territoires à conclure avec l'Etat des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). L'Etat a souhaité en effet que chaque territoire décline, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat. Pour rappel, cette nouvelle contractualisation remplace les anciens contrats de ruralité et fixe désormais une ambition forte en faveur de la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

Lors de son assemblée du 29 juin 2021, le conseil communautaire a approuvé le projet de CRTE de la Copamo dont la signature avec l'Etat et le Département est intervenue le 7 juillet 2021.

Le périmètre du CRTE est celui de la communauté de communes. Courant jusqu'en 2026, il associe plusieurs partenaires qui accompagnent les communes et la Copamo en matière d'ingénierie mais aussi sur le plan financier (DETR, DSIL, ...) : l'Etat, le Département, la Banque des Territoires, l'ADEME, le SYDER...

Les orientations stratégiques du CRTE répondent aux 3 premiers enjeux du projet de territoire du Pays Mornantais :

- La cohésion territoriale (enjeu n°1 « un territoire solidaire »),
- La compétitivité (enjeu n°2 « un territoire pour entreprendre »),
- La transition écologique (enjeu n°3 « vers un territoire à énergie positive »).

Ces orientations stratégiques sont traduites en actions opérationnelles représentées par les projets d'investissement des communes et de la Copamo.

Le projet de territoire a fait l'objet d'une actualisation à la suite de l'organisation d'ateliers spécifiques fin 2022 – début 2023.

Le suivi des actions et l'évaluation des résultats au vu des orientations ont été présentés lors du comité de pilotage du 6 novembre 2024.

L'objet de l'avenant n°2 au CRTE est de formaliser les modifications que l'État, le Département et la Copamo jugent nécessaire d'apporter au CRTE initial, à savoir :

- La modification du nom du Contrat de Relance et de Transition Ecologique en Contrat de Réussite de la Transition écologique,
- La présentation des évolutions du diagnostic initial du territoire réalisé à la signature du CRTE,
- Le rappel des orientations stratégiques du projet de territoire,
- L'ajout d'un volet eau constitué par les contrats « eau et climat » signés avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse,
- Le plan d'action sur la période 2025-2026 pour les communes et la Copamo.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Envoyé en préfecture le 26/05/2025

Reçu en préfecture le 26/05/2025

Publié le

ID : 069-246900740-20250520-BC\_2025\_020-DE



**Certifié exécutoire**

Transmis en  
Préfecture le **26 MAI 2025**

Notifié ou publié  
le **26 MAI 2025**

**Le Président**

*La présente délibération  
peut faire l'objet d'un  
recours gracieux auprès  
du Président ou d'un  
recours en annulation  
devant le Tribunal  
Administratif de Lyon,  
184 rue Duguesclin 69003  
Lyon /  
[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans  
un délai de 2 mois suivant  
sa publication*

**APPROUVE** l'avenant n° 2 au Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE) ci-annexé,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant dans le cadre de la mise en œuvre du contrat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 26 MAI 2025  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,  
**Renald PFEFFER**



# AVENANT N° 2 AU CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais

Entre

**La communauté de communes du Pays Mornantais (COPAMO)**

Représenté par Monsieur Renaud PFEFFER, Président de la communauté de communes du Pays Mornantais, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 20/05/2025,  
Ci-après désigné par la COPAMO,

**L'État,**

Représenté par Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône,  
Ci-après désigné par « l'État » ;

ET

**Le Département,**

Représenté par Monsieur Christophe GUILLOTEAU, Président du conseil départemental,  
Ci-après désigné par « le Département » ;

### Préambule

Vu les circulaires n° 6231/SG et n° 6322/SG du Premier ministre respectivement en date du 20 novembre 2020 et du 4 janvier 2022, relative à l'élaboration et à la mise en œuvre des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE),



Vu la circulaire N°6420/SG du 29 septembre 2023 de la Première ministre relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique,

Vu la circulaire du 30 avril 2024 du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, relative à la relance des Contrats pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE),

Vu la délibération n° CC-2021-065 du conseil communautaire en date du 29 juin 2021 portant sur l'adoption du projet de territoire ainsi que la signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique,

Vu le Contrat de Relance et de Transition Ecologique signé entre l'État et la Communauté de Communes du Pays Mornantais, le 7 juillet 2021,

Vu le comité de pilotage du CRTE réuni le 6 novembre 2024 portant sur les évolutions attendues des CRTE, l'évolution du diagnostic initial du territoire, l'évolution du projet de territoire et du programme d'actions des communes du territoire et de la COPAMO,

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **Article 1<sup>er</sup> : Objet de l'avenant**

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) du Pays Mornantais a été signé par L'Etat, le Département du Rhône et la COPAMO le 7 juillet 2021 Il constitue le document cadre de dialogue et de contractualisation entre l'État et les collectivités, établi pour une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas de besoin de modification, d'ajout ou d'ajustement des différents projets.

Le CRTE définit la stratégie et les priorités dans l'ensemble des champs de l'action publique autour d'un projet de territoire partagé, basé sur les projets de mandat des collectivités et la déclinaison locale des politiques publiques de l'État. Le CRTE fédère les objectifs de l'ensemble des contrats pré-existants sur le territoire concerné. Ce cadre conjoint assure la cohérence de l'action publique dans l'accompagnement durable des projets locaux, tant sur le plan financier que de l'ingénierie. Il veille à inscrire ses actions dans les ambitions d'accélération de la transition écologique et de territorialisation de la planification écologique.

Le présent avenant formalise les modifications que l'État, le Département et la COPAMO jugent nécessaire d'apporter au CRTE du 7 juillet 2021. Cette actualisation permettra trois avancées :

Tout d'abord, le présent CRTE s'inscrit dans la continuation de la « conférence des parties » (COP) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, lancée le 21 décembre 2023. La feuille de route régionale de cette COP indique que, depuis 2015, la région Auvergne-Rhône-Alpes a réduit de plus de 10 % ses émissions de CO2. Cette trajectoire nécessite d'être amplifiée et accélérée à travers une planification écologique coordonnée entre tous les acteurs et sur tous les territoires. Les principaux secteurs émetteurs dans la région sont les transports (30%), l'industrie et la gestion des déchets (25%), l'agriculture (19%), le résidentiel (16%) et le tertiaire (11%). Dans le Rhône, les trois secteurs principaux d'émissions sont le transport (34%), le bâtiment (31%) et l'industrie et la gestion des déchets (23%). Les travaux de cette COP, au niveau départemental et régional, ont permis d'identifier une série de sept chantiers, de défis structurants pour les territoires, et d'action concrètes à mettre en œuvre, au sein desquels le présent CRTE a vocation à s'inscrire.

Par ailleurs, le présent avenant doit permettre d'actualiser, s'il y a lieu, le diagnostic du territoire, les orientations stratégiques retenues, ainsi que le programme d'actions 2025-2026.

Enfin, les actions inscrites au sein de ce CRTE s'y inscriront après un double travail : la priorisation des projets les plus structurants pour le territoire, ainsi que l'analyse des projets des territoires au regard des objectifs et des ambitions de la COP. Dans un objectif de suivi de la transition écologique,

une série d'indicateurs issus de la COP est proposé aux territoires. Ils pourront être mobilisés en complément d'indicateurs déjà existants, issus par exemple des plans climat air énergie territoriaux.

## **Article 2 - Modification du nom du CRTE**

Conformément à la circulaire du 30 avril 2024 relative à la relance des Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique, le contrat de relance et de transition écologique est renommé contrat pour la réussite de la transition écologique.

## **Article 3 – Le diagnostic du territoire**

Les évolutions majeures sur le territoire de la COPAMO sont les suivantes :

- Augmentation de 47,56 % du nombre de kilomètres d'aménagements cyclables supplémentaires, soit 3,9 km supplémentaires en 2024 aboutissant à un total de 12,1 km.
- Verdissement du parc automobile de la COPAMO et des communes,
- Diminution de 13,8 % des émissions des gaz à effet de serre entre 2015 et 2022,
- Diminution de 7,5 % de la consommation énergétique du territoire entre 2015 et 2022,
- Augmentation de 31,8 % de la production annuelle d'énergie renouvelable entre 2015 et 2022
- 7 km de haies plantées depuis 2020, soit 26 kilomètres depuis 2012.

## **Article 4 – Les orientations stratégiques**

Les orientations et les enjeux du projet de territoire s'inscrivent dans les orientations stratégiques de la COP régionale à savoir :

- Une offre de services adaptée à l'évolution du territoire : un territoire solidaire,
- L'augmentation du nombre d'emplois sur le territoire : un territoire pour entreprendre,
- Inscrire le territoire dans la transition énergétique : vers un territoire à énergie positive.

## **Article 5 – Volet eau des CRTE**

Le volet eau du présent CRTE est constitué par les contrats « eau et climat » signés avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

## **Article 6 – Le plan d'actions**

L'annexe n°1 présente les actions retenues au CRTE, en distinguant les actions prioritaires, structurantes pour le territoire, et réalisables sur la période 2025-2026, des actions de plus long terme.

L'annexe n°2 recense comment ces différentes actions contribuent à la trajectoire de transition écologique du territoire en cohérence avec les ambitions de la feuille de route régionale et du cahier départemental en matière de planification écologique. L'annexe n°2 présente également les indicateurs retenus par les territoires afin de mesurer l'avancée de la transition écologique.

Signé à Mornant, le 20 mai 2025

**Pour la communauté de communes du Pays Mornantais,**  
M. Renaud PFEFFER, président,

**Pour l'État,**  
Mme Charlotte CRÉPON, sous-préfète chargée de Rhône-Sud,

**Pour le département du Rhône,**  
M. Christophe GUILLOTEAU, président,

## Annexe 1

Envoyé en préfecture le 26/05/2025  
 Reçu en préfecture le 26/05/2025

Localisation	Intitulé de l'opération	Description	Axe stratégique du CRTE	Maitre d'ouvrage	Prévisions ID: 069-246900740-212505210-BC-2125_020-DE
Beauvallon	Aménagement d'un espace périscolaire STA	Création d'un espace couvert pour les élèves lors des temps périscolaires à l'école de STA (2 plateaux existants à aménager)	<b>Un territoire solidaire</b> Favoriser l'accès aux services publics <b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Beauvallon	696 662,00
Beauvallon	Extension de la MSP / Tiers Lieu Santé / Pharmacie	Poursuivre le développement de l'offre de santé et de bien-être sur la commune pour le territoire en créant une extension de la MSP (pharmacie + tiers lieu santé)	<b>Un territoire solidaire</b> Favoriser l'accès aux services publics	Beauvallon	1 066 150,00
Beauvallon	GTC (Gestion Technique Centralisée)	Piloter en temps réel les installations énergétiques présentes dans nos bâtiments communaux afin de maîtriser leurs consommations énergétiques via un système de GTC	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Beauvallon	40 000,00
Chabanière	Construction d'un Groupe scolaire à St Maurice sur Dargoire	Travaux de construction d'un groupe scolaire de 8 classes avec restaurant intégré pouvant accueillir 220 élèves et 3 salles d'activités périscolaires  Projet qui mêle à la fois un enjeu de cohésion territoriale et de solidarité via l'accessibilité et la sécurité de ce nouveau bâtiment scolaire mais aussi un fort enjeu environnemental et de transition énergétique avec un nouveau bâtiment à l'isolation renforcée et dont le chauffage ne sera plus dépendant des énergies fossiles mais reposera sur une solution de géothermie. Dans un second temps et si la commune en a la capacité financière, le toit de l'école sera couvert par une solution photovoltaïque.	<b>Un territoire solidaire</b> Favoriser l'accès aux services publics <b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Chabanière	7 283 000,00
Chabanière	Construction d'un restaurant scolaire à St Sorlin	Travaux de construction d'un restaurant scolaire d'une surface totale de 150 m <sup>2</sup> intégrant un espace de cuisine (préparation et plonge), des vestiaires, des sanitaires et une salle de restauration pouvant accueillir 53 élèves.	<b>Un territoire solidaire</b> Favoriser l'accès aux services publics <b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Chabanière	535 684,00
Chabanière	Extension d'une épicerie et rénovation de logements à Saint-Didier-sous-Riverie	Travaux d'extension d'une épicerie locale et de rénovation / création de 3 logements situés au-dessus de celle-ci dans un immeuble R+2 appartenant à la commune	<b>Un territoire solidaire</b> Favoriser l'accès aux services publics <b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Chabanière	506 351,00
Mornant	Création d'un dojo et de salles de danse		<b>Un territoire solidaire</b> Faciliter l'accès aux services publics	Mornant	4 250 000,00
Mornant	Création d'un "skate park"		<b>Un territoire solidaire</b> Faciliter l'accès aux services publics	Mornant	495 000,00
Orliénas	Aménagement d'une liaison mode doux entre le centre-bourg d'Orliénas et le hameau des Sept Chemins	Aménagement d'un cheminement modes doux (piétons et vélo) depuis le centre-bourg à destination du nouveau parking-relais qui est en cours de réalisation au hameau des Sept Chemins, et ce, sur une longueur d'un peu plus de 3 km	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Mobilité	Orliénas	310 000,00
Orliénas	Aménagement d'un cheminement mode doux sur la route de la Durantière	Aménagement d'un cheminement modes doux (piétons) entre le carrefour avec la route du Paradis et le carrefour avec le chemin du Mont, soit une longueur de 600 mètres. Réaménagement et sécurisation du carrefour entre la route de la Durantière et le chemin du Mont.	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Mobilité	Orliénas	300 000,00
Orliénas	Rénovation thermique de l'école élémentaire d'Orliénas	Rénovation thermique de l'ensemble de l'école élémentaire, comprenant notamment l'isolation thermique du bâtiment par l'extérieur, le changement de l'ensemble des menuiseries extérieures, la mise en place d'un nouveau système de chauffage qui sera relié à un réseau de chaleur bois (en lieu et place d'un système de chauffage électrique)	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Orliénas	500 000,00
Rontalon	Isolation école maternelle	Le projet consiste en l'isolation du rez-de-chaussée de l'école maternelle dans le but de : - améliorer le confort des usagers, notamment sur les temps de garderie et d'utilisation de la salle de motricité - réduire les consommations de chauffage - Isolation de la toiture	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Rontalon	

Envoyé en préfecture le 26/05/2025  
 Reçu en préfecture le 26/05/2025  
 Publié le   
 ID : 069-246900740-20250520-RC\_2025\_020-DE

Rontalon	Logement 4 place de l'église	Il s'agit de rénover et isoler un logement appartenant à la commune dans le but d'améliorer le confort des locataires et de réduire les consommations énergétiques.	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Rontalon	
Rontalon	Isolation Maison des Alanqués	Le projet consiste en l'isolation d'un bâtiment utilisé d'une part par les associations et particuliers et d'autre part par l'espace jeunes intercommunal. Il vise à améliorer le confort d'utilisation de ces salles et à réduire les consommations énergétiques liées au chauffage.	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Rontalon	
Riverie	Réfection du mur et rabaissement du niveau du sol	Mur terrasse du Château	Un territoire solidaire	Riverie	22 800,00
Riverie	Réfection toiture du Château	Toiture du Château	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Riverie	39 150,00
Saint André la côte	Extension des bâtiments de l'école et de son espace périscolaire	Notre commune, pour répondre aux besoins de ses administrés, a besoin de créer en lieu et place d'un préau de l'école, une extension de l'école communale et de son périscolaire. Nos enfants sont en effet à l'étroit dans les bâtiments actuels et les effectifs vont encore augmenter à la rentrée 2025.	<b>Un territoire solidaire</b> Favoriser l'accès aux services publics	Saint André la côte	73 795,50
Saint André la côte	Réfection de notre église communale	Suite à de multiples infiltrations d'eau entre les pierres, assainissement des murs en pierre et remise en état intérieur de l'église et de son parvis	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Saint André la côte	100 000,00
Saint Laurent d'Agnay	Rénovation de la salle des fêtes/espace rural d'animation	Le chantier a pour objet de réagencer intégralement l'aménagement intérieur de la salle des fêtes de la commune. Outre les aspects fonctionnels, les travaux vont contribuer à améliorer le rendement énergétique du bâtiment en renforçant son isolation (isolation par l'extérieur).	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Saint Laurent d'Agnay	1 000 000,00
Soucieu-en-Jarrest	Bâtiment périscolaire	Bâtiment périscolaire	<b>Un territoire solidaire</b> Favoriser l'accès aux services publics	Soucieu-en-Jarrest	
Tatuyers	Déploiement de photovoltaïque en autoconsommation collective	Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments municipaux et sur une ombrière avec autoconsommation collective et vente du surplus aux entreprises locales	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments	Tatuyers	834 000,00
Mornant	Rénovation/Extension du Cinéma Jean Carmet	Dans le cadre de sa compétence construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, la Communauté de Communes du Pays Mornantais souhaite réaménager le Théâtre Cinéma Jean Carmet.  Cette initiative vise à rendre l'établissement plus attractif dans un environnement fortement concurrentiel, tout en proposant d'autres formes artistiques et culturelles pour diversifier l'offre de programmation et attirer de nouveaux publics.  L'opération consiste en : - La rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment - L'ajout d'une seconde salle équipée, d'une capacité d'environ 100 places, afin de pérenniser l'activité cinématographique actuellement en situation de saturation - La requalification des locaux attenants, dont la vocation culturelle sera renforcée, notamment par l'intégration d'un tiers-lieu faisant le lien entre la jeunesse et la culture, ainsi que l'école de musique - La création d'espaces d'accueil et de convivialité.	<b>Vers un territoire à énergie positive</b> Sobriété énergétique des bâtiments <b>Un territoire solidaire</b> Favoriser l'accès aux services publics	Copamo	5 702 000,00

Envoyé en préfecture le 26/05/2025  
 Reçu en préfecture le 26/05/2025  
 Publié le   
 ID : 069-246900740-20250520-BC\_2025\_020-DE

<p>Saint Laurent d'Agny</p>	<p>Réalisation d'une liaison cyclable entre Saint-Laurent d'Agny et Mornant</p>	<p>L'opération consiste en l'aménagement d'une voie cyclable reliant les communes de Saint-Laurent-d'Agny et Mornant. Cette opération s'insère dans la démarche déjà engagée du Plan Vélo adopté en 2020. Elle en est un des axes prioritaires. Elle vient se connecter à la voie verte d'ores et déjà construite entre St Laurent-d'Agny et la Zone d'Activités Économique des Platières, qui est un pôle d'emploi majeur du territoire. Aujourd'hui, les aménagements actuels sont peu sécurisés (RD30 ou Routes des Ollagnons) ou peu praticables. Il y a une nécessité d'entreprendre l'aménagement d'une voie cyclable plus sécurisée, dédiée aux vélos et praticable tous les jours de l'année. Le scénario retenu prévoit un aménagement de 2,35 km entre le chemin de la Noyeraie et le chemin des Arches, en passant par le chemin de Gouffieux.</p>	<p><b>Vers un territoire à énergie positive</b> Mobilité</p>	<p>Copamo</p>	<p>165 000,00</p>
<p>Saint Laurent d'Agny</p>	<p>Réalisation d'un parking mutualisé (P+R et salariés)</p>	<p>Dans le cadre du déploiement de la ligne de transports en commun TCL n°145ex et dans une démarche de réduction de l'artificialisation des sols, le projet consiste en la création d'un parking mutualisé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'usage de rabattement pour les personnes utilisant la ligne TCL</li> <li>- les salariés de la zone des Platières dans l'objectif de réduire les surfaces de stationnement sur les parcelles à vocation économique</li> </ul>	<p><b>Vers un territoire à énergie positive</b> Mobilité</p>	<p>Copamo</p>	<p>500 000,00</p>

Axes stratégiques	Projet de territoire ECPI		Objectifs actions COP		Indicateurs
	Enjeux	Thématiques	Orientations COP	Indicateurs par an	
Offrir des services adaptés à notre évolution	<b>Un territoire solidaire</b>				
	Favoriser l'accès aux services publics (culture, sport, administration...) et à la santé	Transports et mobilités	Optimiser et réduire les déplacements à la source	nb de professionnels de santé installés nb de permanences décentralisées de France Services	
	Garantir une dynamique commerciale et de service dans les centres de village	Transports et mobilités	Optimiser et réduire les déplacements à la source	nb de commerces de proximité créés	
	Favoriser le "mieux vivre ensemble"				
	Favoriser l'accès au logement				
Augmenter le nombre d'emplois sur le territoire	<b>Un territoire pour entreprendre</b>				
	Soutenir l'entreprenariat				
	Consolider les filières d'excellence du territoire				
	Renforcer l'économie de proximité	Transports et mobilités	Optimiser et réduire les déplacements à la source	nb de commerces de proximité créés	
	Poursuivre les aménagements des zones d'activités	Biodiversité et ressources naturelles	Accompagner les acteurs des territoires pour créer de nouveaux modèles d'aménagement plus sobres en foncier	nb de m <sup>2</sup> d'ENAF consommés dans les ZA nb de m <sup>2</sup> de surface renaturée nb de m <sup>2</sup> de surface densifiée	
	Développer le tourisme	Transports et mobilités	Optimiser et réduire les déplacements à la source		
Inscrire le territoire dans la transition énergétique	<b>Vers un territoire à énergie positive / Mobilité</b>				
	Limiter les déplacements	Transports et mobilités	Optimiser et réduire les déplacements à la source		
	Réduire l'usage de la voiture individuelle en développant les modes alternatifs	Transports et mobilités	Promouvoir le développement du transport en commun, mobilité active et partagée	nb de km de voies cyclables réalisées nb de places dans des parkings mutualisés P-R	
	Rendre le parc de véhicules plus vertueux	Transports et mobilités	Développer les motorisations décarbonées et renforcer l'efficacité de tous les véhicules	part des véhicules électriques dans le parc des collectivités publiques	
	<b>Vers un territoire à énergie positive / Sobriété énergétique des bâtiments</b>				
	Massifier les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et privés	Bâtiment	Construire et rénover avec exemplarité Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements	nb de logements rénovés montant des aides publiques versées montant des travaux générés gains énergétiques générés	
	<b>Vers un territoire à énergie positive / Énergies renouvelables</b>				
	Accélérer la production d'énergie photovoltaïque	Énergie et déchets	Développer et diversifier la production d'énergie renouvelable	nb de KWh produits par le photovoltaïque	
	Étudier les autres sources de production	Énergie et déchets	Développer et diversifier la production d'énergie renouvelable	nb de KWh produits par les autres EnR	
	Réduire la consommation d'eau	Biodiversité et ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région et la mettre en œuvre collectivement	évolution de la consommation en eau en m <sup>3</sup>	
	Réutiliser l'eau pluviale	Biodiversité et ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région et la mettre en œuvre collectivement		
	<b>Vers un territoire à énergie positive / Déchets</b>				
	Réduire à la production et à l'achat	Énergie et déchets			
	Encourager le réemploi et la réparation	Énergie et déchets	Développer une filière de réemploi pour promouvoir l'économie circulaire	nb de ressourceries créées nb d'objets de seconde main vendus	
	Augmenter le tri et le recyclage	Énergie et déchets	Accélérer la mise en œuvre des mesures de gestion et de traitement des déchets	tonnage par type de déchets recyclés tonnage des OMR	
<b>Vers un territoire à énergie positive / Consommation et alimentation locale</b>					
Encourager une alimentation avec des produits locaux, sains et de saison					